



Comité de gestion extraordinaire du 2 juin 2005

Compte-rendu public

1- Participants

Monsieur l'Ambassadeur de France Alain Azouaou

Mesdames Toutain, Khairallah, Dib, Najarian, Fustier

Messieurs Bougit, Villedey, Delorme, Famularo, Pierret, Lavaine, Joly

2- Ordre du jour

- Point sur le déroulement et sur le résultat des élections au Comité de Gestion

3- Résumé des débats et conclusions

En préambule, Mr l'Ambassadeur souligne par sa présence l'importance qu'il accorde à cette réunion extraordinaire du Comité et au maintien d'un contexte serein de travail au sein de l'Etablissement jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le Président fait ensuite état de plaintes de parents d'élèves, membres de l'Association, à l'encontre des conditions du déroulement de l'élection au Comité de Gestion lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2005.

Compte tenu de cette situation, le Président a pris:

- la décision au lendemain de l'Assemblée Générale d'envoyer une lettre à l'ensemble des membres de l'Association pour suspendre le résultat de l'élection dans l'attente du résultat d'une éventuelle commission d'enquête,
- l'initiative d'en informer la Fédération des Associations de Parents d'Elèves des Etablissements d'enseignement français à l'étranger pour demander conseil sur la suite à donner à cette élection.

Le débat porte ensuite sur la validation de la candidature de Mme Bounhi qui n'était au moment de la validation des candidatures pas non plus à jour de ses frais de scolarité. Le Comité cherche les raisons de cette erreur et décide en conclusion d'invalidiser cette candidature.

Le Président donne ensuite lecture de plusieurs plaintes formulées par des parents d'élèves présents lors de l'Assemblée.

Mr. l'Ambassadeur fait remarquer que :

- ✓ la décision d'écrire aux parents d'élèves le lendemain de l'élection apparaît trop précipitée et qu'il aurait été préférable d'attendre la réunion exceptionnelle du comité afin de définir l'attitude à adopter,

- ✓ le manque de rigueur dans l'organisation de l'élection est apparemment la cause des problèmes soulevés par le Président du comité de gestion, La prudence doit être de règle, avant de porter des jugements sur le caractère irrégulier de certains comportements et de certaines procédures.

Le Président précise que par soucis d'impartialité et pour être apte à enquêter si cela était nécessaire, il ne sera pas candidat aux futures élections au Comité de Gestion.

Mr Pierret estime que, dans un tel contexte, il semble plus raisonnable d'invalider l'élection et de réorganiser nouvelle élection lors d'une prochaine Assemblée Générale. Mr. l'Ambassadeur indique que cette approche lui paraît être la mieux adaptée à la situation.

Mme Khairallah fait remarquer que le travail du Comité risque d'être affecté par l'ambiance créée par ces événements.

Finalement, le Comité décide d'invalider l'élection du 30 mai et de refaire les élections lors d'une prochaine Assemblée Générale.

Le Comité de Gestion actuel est reconduit jusqu'aux nouvelles élections.

Le texte d'une lettre d'information aux membres de l'Association sera préparé et approuvé par le Comité lors de sa prochaine réunion.

4- Prochaine réunion : le 5 juin 2005 à 18h30.